

Nouvelles administratives

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE

Session 1969

Les épreuves d'admissibilité du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire se sont déroulées les 20 et 21 janvier selon l'horaire suivant :

— lundi 20 janvier, de 14 h. à 17. — Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques.

— mardi 21 janvier, de 9 h. à 12 h. — Catalogage ; de 15 h. à 17 h. — Bibliographie.

Les épreuves se sont déroulées dans les centres suivants : Hôtel des examens, rue Mabillon à Paris ; Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Bibliothèque universitaire de Caen, Grenoble et Lyon ; Bibliothèques municipales de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Havre, Lille, Limoges, Le Mans, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Orléans, Pau, Reims, Rennes, La Rochelle, Toulouse, Tours et Troyes ; Bibliothèque des Missions culturelles françaises d'Alger et de Rabat ; Bibliothèque de la Casa de Velázquez, à Madrid.

SUJETS DES EPREUVES

1) *Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques* (3 h.)

— L'enregistrement et le bulletinage des périodiques.

— Comment une bibliothèque peut-elle attester son droit de propriété sur les livres de son fonds ?

2) *Catalogage* (3 h.)

Les candidats ont été invités à cataloguer (fiche de base et éventuellement fiches secondaires abrégées et fiches de renvoi ; cote de la classification décimale de Dewey ; vedettes pour le catalogue alphabétique de matières), les ouvrages suivants représentés par les fac-similés de leurs pages essentielles :

a) Quatre ouvrages en langue française :

— une brochure de R. Vallentin du Cheylard, « La Provence de Béthanie » ;

— un catalogue d'exposition ;

— une publication de la S.N.C.F., région du Nord ;



— les rapports préliminaires du Congrès international des bibliothèques et des centres de documentation tenu à Bruxelles en 1955.

b) Deux ouvrages en langue étrangère au choix du candidat :

— un tiré à part ;

— un ouvrage de deux ou trois auteurs.

3) *Bibliographie* (2 h.)

— De quelles bibliographies nationales françaises disposez-vous pour retrouver rapidement des ouvrages sur un sujet précis, par exemple : *la pluie* ?

Citez-les et expliquez brièvement pourquoi et comment vous les utilisez.

— Pour faire une étude sur une époque donnée, vous avez besoin de consulter des périodiques. De quels répertoires vous serviriez-vous pour retrouver le titre d'un périodique :

a) publié en 1834,

b) publié en 1912,

c) publié en 1960.

Citez-les et expliquez brièvement pourquoi et comment vous les utilisez.

— A défaut de répertoires biographiques, quels catalogues, quelles bibliographies vous donnent des renseignements biographiques ?

297 candidats, dont 12 à titre étranger, se sont présentés aux épreuves.

192 candidats, dont 8 à titre étranger, ont été déclarés admissibles.
